



www.brettelespins.fr

VIVRE EN 2050 À BRETTE-LES-PINS !?

En juin 2024, la commune de Brette-les-Pins a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'Intérêt pour bénéficier gratuitement d'un groupement d'expertise en projet, urbanisme et santé.

Une opportunité unique pour Brette-les-Pins !

Cette collaboration permet d'imaginer et de projeter comment les habitants, les écoliers et tous les usagers aimeraient parcourir le centre-bourg de Brette-les-Pins à l'avenir !

Comment y améliorer la qualité de vie et créer un environnement favorable à la santé en 2050 ?

Atelier de réflexion et projection :

Un groupe de travail, composé de 18 personnes aux profils variés s'est réuni en mars pour se projeter dans l'avenir et raconter un moment heureux à travers une carte postale.

Ces cartes postales ont été rédigées du point de vue de trois personnages fictifs :

- Anatole (un enfant de 10 ans)
- Céline (une femme active de 44 ans)
- Odette (une retraitée de 80 ans)

Partage et réflexion collective

Ces mêmes cartes postales vont être distribuées aléatoirement dans 250 boîtes aux lettres d'habitants de Brette-les-Pins. **Ne les jetez pas.**

L'objectif ? Susciter votre réflexion, vous amener à vous interroger sur vos attentes en matière d'aménagements pour les décennies à venir et en discuter avec vos voisins avant de vous retrouver en septembre pour recueillir vos idées.

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

Les travaux se poursuivent dans la commune ; les portes des celliers des logements de la rue des mimosas ont été remplacées et le bardage sera changé courant septembre. Au niveau de la salle polyvalente, les portes extérieures seront, elles aussi, remplacées.

A l'entrée de l'école, les parents d'élèves ont réalisé avec les enfants une décoration colorée qui a été installée par nos agents techniques.



L'enfouissement des réseaux souples est également programmé pour le bas de la rue du Muguet, les rues des Mésanges, des Biches et des Ajoncs.

L'installation des ombrières sur les parkings au niveau de l'école et du stade est toujours d'actualité, le permis de construire est déposé et nous attendons le démarrage des travaux par la société Le Mans Sun III.

En ce qui concerne les espaces verts, le jury régional Paysages de nos Villes et Villages Fleuris est passé le 5 juin pour l'attribution éventuelle de notre première fleur.

CONCOURS RÉGIONAL D'OISEAUX EXOTIQUES

Du 10 au 16 novembre, la commune de Brette-les-Pins accueillera dans la salle polyvalente La Société Mancelle d'Aviculture et d'Ornithologie qui organisera le Championnat régional ROCO rassemblant entre 600 et 800 oiseaux en concours et environ 200 autres à la vente, présentés par une soixantaine d'éleveurs de la Sarthe et des départements limitrophes. Ce championnat sera ouvert au public les 15 et 16 novembre. L'entrée est fixée à 3€/personne de plus de 12 ans. Votre visite récompensera les bénévoles de tous leurs efforts et la beauté des oiseaux présentés vous émerveillera... De l'artisanat et des photos animalières agrémenteront le tout.



DATES À RETENIR

Depuis la publication du Bulletin municipal, des dates ont été modifiées dans le calendrier : voici donc une mise à jour.

JUILLET

13 - Fête nationale : repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal

SEPTEMBRE

06 - Fête des associations

13 - Assemblée Générale *Funscrap*

20 - Concours de boules *Senior Pétanque*

24 - Assemblée Générale de l'APE (*Parents d'Élèves*)

OCTOBRE

04 - Soirée musicale *Générations Mouvement*

17 - Assemblée Générale *Brette sportif*

18 - Spectacle *Brette Animation*

25 - Assemblée Générale *Pétanque*

26 - Fête de la Chataigne *Bigbadaboom*

NOVEMBRE

01 - Loto *ASB*

02 - Goûter Halloween de l'APE

07 - Concours de belote *Générations Mouvement*

11 - Repas des aînés

10 au 16 - Concours régional oiseaux

21 - Repas d'automne *Générations Mouvement*

21 - Assemblée Générale de *Cadre de Vie*

22 - Assemblée Générale *AFN*

23 - Coffre à jouets *APE*

29 - Choucroute du vélo *Brette Sportif*

DÉCEMBRE

06 - Marché de Noël *Brette Animation+ Mairie*

12 - Assemblée Générale *Générations Mouvement*

18 - Spectacle de Noël *APE*

MISE À L'HONNEUR DES ANCIENS MAIRES BRETTAIS

Depuis 1793, 16 Maires se sont succédés pour administrer la commune de Brette-les-Pins. La durée de leur mandat n'a cependant pas été la même pour les 16 : de 18 mois pour Henri RENAULT à 29 ans pour Pierre JOLY décédé en 2000 dans l'exercice de ses fonctions.

Les élus actuels ont décidé de rendre hommage à leurs prédécesseurs en plaçant dans la salle du conseil la liste de tous les Maires et des cadres pour chacun des cinq édiles qui ont œuvré avant Stéphane FOUCHARD.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

La commune a obligation de lancer une campagne de recensement en 2026.

Elle se déroulera du 15 janvier au 14 février 2026.

Les agents recenseurs vous proposeront de répondre au questionnaire en ligne mais il sera toujours possible de renseigner les informations sur papier. Nous ne manquerons pas de rappeler via nos moyens de communication les dates exactes et les noms des agents recenseurs.

SYNDICAT D'EAU

Depuis le 26 mai 2025, les bureaux du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) ont quitté le 2ème étage de la Mairie pour s'installer dans l'ancien local médical 31 rue des Ecuireuils. Les horaires d'ouverture et les coordonnées téléphoniques (02 43 75 83 11) restent inchangés.

Le SIAEP vous informe que des travaux devraient avoir lieu sur le réseau en octobre dans les rues des Coquelicots, des Pâquerettes et des Pinsons.

CINÉMA

Les séances avec CinéAmbul reprendront le jeudi 11 septembre 2025. Les projections sont programmées les 11 septembre, 2 et 23 octobre, 6 novembre, 4 et **19 décembre 2025**.

Afin de remplacer la séance du 25 décembre (prévue dans la rotation toutes les 3 semaines), une séance sera programmée le vendredi 19 décembre à 20 heures.

PASSAGE « GRANDS GIBIERS »

Des aménagements vont être réalisés au niveau du passage enjambant l'autoroute A28 et réservé à la faune. Ce passage, installé dans la continuité d'un chemin existant à la création de l'autoroute, ne remplit pas son rôle puisque la présence d'activités humaines (VTT, randonnée, activités équestres ...) freine, voire empêche la continuité écologique et le déplacement de la faune.

L'objectif de Vinci Autoroute va donc être de limiter les passages humains en plaçant des panneaux explicatifs et de séparer davantage l'espace réservé aux animaux.

Nous comptons sur vous pour respecter au mieux les nouveaux aménagements à venir.

